



DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR
ARRONDISSEMENT DE BEAUNE

Compte rendu du Conseil Municipal Ordinaire du Mardi 5 juillet 2011

MAIRIE de SAINT-USAGE
2 Place du 8 Mai 1945 - BP 52
21170 SAINT-USAGE
Tél. : 03 80 27 08 45
Fax : 03 80 39 24 19

Présents : MM. GANEE Roger, IMBERT Alain, GANEE Jean-François, DA SILVA Carlos, TRAPET Edouard, BOULAHYA Rachid, TRUPIANO Alexandre, GELIN Yves et Mmes LESEUR Sandrine, ROUX Michèle

Absentes excusées : Mmes HOSTALIER Valérie (procuration à Mme LESEUR Sandrine), CARREAUD Catherine

Absents non excusés : MM. ROUX Didier, MACHUREAU Régis

Secrétaire de séance : Monsieur BOULAHYA Rachid

La séance est déclarée ouverte à 20 heures 30.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du jeudi 9 juin 2011 est approuvé à l'unanimité.

1/ Projet Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) : avis

Monsieur le maire informe les membres qu'il a été destinataire le 18 mai dernier du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) émanant de Madame le Préfet et dont copie leur a été transmise le 9 juin 2011.

Ce schéma départemental de coopération intercommunale devra répondre à trois objectifs : la couverture intégrale du territoire par des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et la suppression des enclaves et discontinuités territoriales, la rationalisation des périmètres des EPCI à fiscalité propre et la réduction du nombre de syndicats intercommunaux ou mixtes existants.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide :

1) **à l'unanimité** : * **d'émettre un avis favorable au retrait** de la commune de Brazey-en-Plaine de la communauté de communes de la Plaine Dijonnaise **pour rejoindre** la communauté de communes Rives de Saône Saint-Jean-de-Losne/Seurre. Cette proposition prend en compte la logique territoriale et le bassin de vie de la commune,

* **de donner un avis favorable à la dissolution** des syndicats intercommunaux ou mixtes sans activité,

* **de donner un avis défavorable à l'intégration** des SIVOS dans l'intercommunalité. Les communes s'investissent beaucoup pour les écoles qui sont le point fort des villages. Supprimer la compétence scolaire aux communes toucherait profondément à la vie des communes et à leur avenir.

2) **par 6 voix pour et 5 voix contre** : **de donner un avis favorable à l'intégration des syndicats des eaux et d'assainissement** à l'intercommunalité à la condition qu'un travail de concertation important se manifeste notamment en s'investissant progressivement vers l'intersection des réseaux intra-communautaires à moyen terme. Et à plus long terme, aller vers un seul syndicat intercommunal avec des investissements qui garantissent la qualité de l'eau potable et la qualité de l'assainissement collectif ou autonome. Le but étant d'obtenir un prix unique de l'eau sur le territoire intercommunal.

2/ Attribution logement communal type « 3 » 4 place des Ecoles

Après avoir entendu l'avis rendu par la commission « gestion patrimoine immobilier » qui s'était réunie le 28 juin dernier et les explications de Monsieur GANEE Jean-François, Adjoint en charge de cette commission, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer** le logement communal à M. et Mme NIELSEN Yoann à compter du 1^{er} septembre 2011, de fixer le loyer à 400 €/mensuel avec une caution correspondant à

1 mois de loyer et de restituer la caution aux anciens locataires si l'état des lieux de sortie n'appelle aucune observation

3/ SICECO : adhésion communes et motion sur le projet SDCI

1) **adhésion au SICECO** : considérant que les demandes d'adhésions des communes de CHATILLON/SEINE et de ROUGEMONT répondent aux impératifs de regroupement au sein d'une structure départementale unique organisatrice de la distribution publique d'électricité, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver l'adhésion** de ces deux communes et d'autoriser le Maire à signer tous actes et documents inhérents à ce dossier.

2) **projet SDCI – avis sur la motion proposée par le SICECO** : vu le projet de SDCI adressé par la Préfecture le 18 mai 2011 et notamment le chapitre « E » « atteindre progressivement la couverture du département par un syndicat unique d'électricité » et vu la délibération et la motion votées par le Comité Syndical du SICECO le 25 mai 2011, **le Conseil Municipal décide par 10 voix et 1 abstention de ne pas adopter** la motion proposée et de demander à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale **de ne pas amender le projet** présenté par Madame le Préfet de Côte d'Or pour la compétence électricité, selon les propositions de la motion.

4/ Communications du Maire

• **rapports d'activités année 2010 Syndicat des Eaux du Pays Losnais** : après lecture des rapports d'activités, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** d'approuver ceux-ci et d'informer Monsieur le Président du Syndicat des Eaux de cette décision tout en lui faisant part de l'inquiétude des membres du Conseil Municipal quant aux analyses non conformes qui révèlent la présence de métolachlore.

• **droits de préemption** : le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de ne pas exercer son droit de préemption sur la parcelle cadastrée AB 552 – La Borde Moront.

• **compte rendu du conseil de l'école maternelle du 14 juin 2011** : présentation par Monsieur le Maire. Suite à l'exposition des travaux des élèves du 24 juin dernier, Madame la Directrice remercie les employés communaux pour le travail effectué et la Municipalité pour le prêt de matériel. Concernant l'ouverture de la 3^{ème} classe, la réponse sera connue à la rentrée scolaire de septembre 2011. Monsieur TRUPIANO Alexandre rappelle qu'à ce jour les enfants ne peuvent plus accéder à la bibliothèque pour des raisons de sécurité.

• **compte rendu du conseil de l'école primaire du 24 juin 2011** : lecture du compte rendu par Monsieur le Maire et présentation des différentes demandes formulées par Madame la Directrice.

5/ Questions diverses

- **lotissement « La Cour »** : pour des raisons de sécurité, un courrier sera adressé au lotisseur afin de lui demander l'implantation de panneaux « stop » aux sorties de celui-ci.
- **permanences mairie** : à compter du 1^{er} septembre 2011, les permanences du samedi matin tenues par les élus sont supprimées et l'ouverture du secrétariat de mairie est prolongée le lundi après-midi jusqu'à 18 h 30 au lieu de 17 h 30 afin de garantir un service de qualité.
- **PAV rue du couvent pose d'un 4^{ème} conteneur et déplacement PAV** : en réponse à la question de Madame HOSTALIER Valérie, Monsieur IMBERT Alain, adjoint et vice-président de la communauté de communes, explique que ce conteneur supplémentaire est dû à une nécessité de tri et qu'en cas de déplacement de PAV souhaité par la commune, cette opération est en totalité à la charge financière de celle-ci.
- **dépôts sauvages** : Monsieur GELIN Yves attire l'attention du Conseil Municipal sur les dépôts sauvages qui ont lieu régulièrement en terrains privés situés à l'arrière de la décharge dite « décharge route de Montot ». Dans le cadre de ses pouvoirs de police, Monsieur le Maire demandera l'installation un panneau interdisant tous dépôts sauvages et chargera l'agent de police municipale de veiller au respect de cette interdiction.
- **fauchage du Pré des « Petits Pâtis »** : Suite à la question de Monsieur GELIN Yves, monsieur le Maire informe que les deux agriculteurs sollicités pour le fauchage (foin) de cette parcelle ont décliné la proposition de la mairie. L'entretien sera effectué par les services communaux.
- **aménagement du rond point situé place de la Gare d'Eau** : Monsieur BOULAHYA Rachid réitère sa demande d'aménagement du rond point faite lors d'un précédent conseil municipal. Monsieur le Maire explique les possibilités de faire réaliser éventuellement ce type de travaux par le biais d'un chantier d'insertion.

- **jeux et aménagements de l'arboretum de la Gare d'Eau** : Monsieur DA SILVA Carlos fait part des dégradations des jeux et sur l'opportunité d'implanter des bancs à proximité de ceux-ci. Monsieur IMBERT Alain en prend note et en fera part à la communauté de communes Rives de Saône.
- **fête patronale juin 2011** : Monsieur le Maire présente ses félicitations à la commission « Fêtes et cérémonies » pour l'organisation de la fête et le feu d'artifice, qui cette année, a été tiré depuis une des îles de la Gare d'Eau. De même, il présente la demande formulée par les forains pour une nouvelle organisation du weekend de la fête patronale. Celle-ci sera étudiée par la commission compétente dans les semaines à venir.

Prévision prochain conseil municipal : jeudi 8 septembre 2011

Fin de séance : 23 heures 15